



Prorogation a répétition dans un jugement en appel (prud'hommes)

Par **hubble**, le **20/08/2011** à **11:14**

Bonjour,

J'ai été licencié en 2007. Le tribunal des prud'hommes a rendu une décision en ma faveur. L'employeur a fait appel de cette décision. L'audience s'est déroulée en janvier 2011. Depuis je suis toujours dans l'attente de ce jugement. Celui-ci a été prorogé déjà deux fois en raison d'un congé maladie de l'un des juges. !!!
Pour l'instant le greffe m'a signifié une décision pour le 06 septembre 2011.

Je souhaiterais savoir si ce jugement peut encore être repoussé et combien de fois ?
Quels sont mes recours éventuels en cas de nouveau report?
Merci pour vos réponses car mon avocat ne me réponds pas.